

TARIF HOMME CLE 2015

Pour les activités relevant de la classe A

Garanties toutes causes

Cotisation annuelle (1) évoluant en fonction de l'âge pour un capital de base égal à 1 PASS soit : 38 040 € en 2015 (2)

Age	Cotisation	Age	Cotisation	Age	Cotisation	Age	Cotisation
Jusqu'à 35 ans	68,04 €	42 ans	105,48 €	49 ans	188,28 €	56 ans	332,28 €
36 ans	71,40 €	43 ans	116,76 €	50 ans	199,56 €	57 ans	358,32 €
37 ans	75,96 €	44 ans	128,16 €	51 ans	215,52 €	58 ans	388,92 €
38 ans	79,44 €	45 ans	136,08 €	52 ans	238,20 €	59 ans	418,44 €
39 ans	87,36 €	46 ans	147,48 €	53 ans	256,32 €	60 ans	456,96 €
40 ans	90,72 €	47 ans	154,20 €	54 ans	283,56 €	et plus	Tarif réservé
41 ans	98,64 €	48 ans	173,52 €	55 ans	309,60 €		

Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie toutes causes

DECES-PTIA

Au choix :
des garanties toutes causes
ou des garanties accidentelles

Garanties Accidentelles

Cotisation annuelle pour un capital de base égal à 1 PASS soit : 38 040 € en 2015 (2)

Age	Cotisation
Quel que soit l'âge jusqu'à 60 ans	45,36 €

Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie accidentel

DECES-PTIA

Age	Cotisation
Quel que soit l'âge jusqu'à 60 ans	38,40 €

Invalité permanente supérieure ou égale à 66% accidentelle

INVALIDITE

Cotisation annuelle pour une prestation de base égale à 1 PASS soit : 38 040 € en 2015 (2)

Age	Cotisation
Quel que soit l'âge jusqu'à 60 ans	118,56 €

Remboursement des frais professionnels fixes accidentels

FRAIS PRO

Pour un capital différent de 1 PASS :

Du fait des arrondis, la cotisation peut être légèrement différente de celle indiquée au contrat

Un assuré de 49 ans désirant un capital de 8,25 PASS		Cotisation
ou → Décès ou Ptia toutes causes	⇒ 188,28 € X 8,25 =	1 553,31 €
→ Décès ou Ptia accidentel seul	⇒ 45,36 € X 8,25 =	374,22 €

EXEMPLES DECES

Un assuré de 53 ans désirant un capital de 12,75 PASS		Cotisation
ou → Invalidité toutes causes	⇒ 54,24 € X 12,75 =	691,56 €
→ Invalidité accidentelle seule	⇒ 38,40 € X 12,75 =	489,60 €

EXEMPLES INVALIDITE

Un assuré de 45 ans désirant une indemnité de 330 €/Jour. Axa propose : 334 € / jour, soit un capital annuel de 3,25 PASS		Cotisation
ou → Frais pro toutes causes	⇒ 229,56 € X 3,25 =	746,07 €
→ Frais pro accidentels seuls	⇒ 118,56 € X 3,25 =	385,32 €

EXEMPLES FRAIS PRO

Cotisation annuelle (1) évoluant en fonction de l'âge pour une prestation de base égale à 1 PASS soit : 38 040 € en 2015 (2)

Age	Cotisation	Age	Cotisation	Age	Cotisation	Age	Cotisation
Jusqu'à 35 ans	197,76 €	42 ans	219,48 €	49 ans	246,00 €	56 ans	358,44 €
36 ans	201,00 €	43 ans	222,36 €	50 ans	267,00 €	57 ans	366,84 €
37 ans	204,00 €	44 ans	225,48 €	51 ans	286,92 €	58 ans	375,36 €
38 ans	207,12 €	45 ans	229,56 €	52 ans	293,76 €	59 ans	392,16 €
39 ans	210,24 €	46 ans	233,64 €	53 ans	300,48 €	60 ans	408,96 €
40 ans	213,24 €	47 ans	237,84 €	54 ans	307,32 €	-	-
41 ans	216,36 €	48 ans	241,92 €	55 ans	315,36 €	-	-

Remboursement des frais professionnels fixes toutes causes

FRAIS PRO

Le plein de garantie "Frais professionnels" ne peut excéder 50% du capital Décès avec un maximum de 10,75 PASS

Indemnité quotidienne proposée en €	52	78	104	130	156	182	208	234	261	287	309	339	365	391	417	443	469	495	521	547	573
Nombre de PASS annuel (y compris franchise 90 jours)	0,50	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00	2,25	2,50	2,75	3,00	3,25	3,50	3,75	4,00	4,25	4,50	4,75	5,00	5,25	5,50

Indemnité quotidienne proposée en €	599	625	651	677	703	730	756	782	808	834	860	886	912	938	964	990	1016	1042	1068	1094	1120
Nombre de PASS annuel (y compris franchise 90 jours)	5,75	6,00	6,25	6,50	6,75	7,00	7,25	7,50	7,75	8,00	8,25	8,50	8,75	9,00	9,25	9,50	9,75	10,00	10,25	10,50	10,75

(1) Cotisation avant conclusions de la Sélection Médicale et des frais d'adhésion au contrat

(2) Détermination du montant capital par tranche de 0,25 PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale)